



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

cotisations

Question écrite n° 8218

Texte de la question

M. Marc Dolez attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation difficile des colporteurs de presse se trouvant dans l'impossibilité financière d'opérer un rachat de cotisations à l'assurance vieillesse du régime général, comme il est prévu aux articles L. 311-2 et L. 311-3-18° du code de sécurité sociale. Il souhaiterait connaître son sentiment et ses intentions sur ce problème.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8218

Rubrique : Retraites : régime général

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 décembre 1997, page 4732